

N.B : *Les caractères en italique identifient les affaires du Conseil scolaire catholique du Nord-Ouest (CSCNO)*
L'abréviation CSNO = Conseil scolaire du Nord-Ouest

PROCÈS-VERBAL – RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion extraordinaire tenue, **le mercredi 19 aout 2020, St-Isidore.**

SONT PRÉSENTS :

Sylvianne Maisonneuve	Brigitte Kropielnicki, directrice générale
Colin Gagnon	Rachelle Bergeron, secrétaire générale
Madeleine Fortin-Bergeron	Josea Gagnon, trésorière, responsable des opérations
Mario Paradis	
Roger Tremblay (vidéoconférence)	

OUVERTURE

La présidente, madame Sylvianne Maisonneuve, déclare la réunion extraordinaire ouverte à 16 h 01 et remercie les conseillers de leur participation à cette rencontre. Elle procède à la reconnaissance du territoire des premières nations du traité 8.

ORDRE DU JOUR

On procède à la lecture de l'ordre du jour.

« Madeleine Fortin-Bergeron propose que l'ordre du jour soit accepté, avec l'ajout au point 5. CASS. ».

ADOPTÉE (2020-08-19/001)

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré pour la réunion en cours.

ENTENTE CONTRACTUELLE AVEC VISTA VIRTUAL SCHOOL

À la suite de la fermeture de ADLC (Alberta Distance Learning Consortium) par le gouvernement, les cours à distance en anglais pour nos élèves doivent être offerts par un autre organisme. Pembina Hills School Division, qui offrait le service ADLC, continuera d'offrir un service de cours à distance, mais sous un autre modèle de financement. La direction générale indique que très peu de nos élèves utilisent ce service, sauf pour certains cours d'option qui ne sont pas offerts en français par le CFÉD.

« Madeleine Fortin-Bergeron propose que le Conseil scolaire accepte l'entente contractuelle avec Pembina Hills School Division pour l'offre de cours à distance en anglais de Vista Virtual School pour les élèves du CSNO à partir de 1^{er} septembre 2020. »

ADOPTÉE (2020-08-19/002)

POLITIQUES

Politique 7 Comités du Conseil - La politique y a été modifiée à la suite des changements à la loi sur l'Éducation concernant le comité de vérification.

« Mario Paradis propose que le Conseil scolaire accepte les changements proposés à la politique 7, tel que proposé. »

ADOPTÉE (2020-08-19/003)

Politique 11 Rôle et responsabilités de la direction générale – À la suite de la mise en œuvre de la nouvelle norme de qualité pour la direction générale, la politique 11 a été révisée et modifiée par le comité des ressources humaines afin d'y intégrer les compétences et les indicateurs décrits dans la norme. Monsieur Colin Gagnon remercie le comité pour son travail.

« Madeleine Fortin-Bergeron propose que le Conseil scolaire accepte les changements proposés à la politique 11, tel que présenté. »

ADOPTÉE (2020-08-19/004)

MISE À JOUR DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

La direction générale, Brigitte Kropielnicki donne un compte rendu de la mise en œuvre du plan de retour en classe 2020-2021. Déjà, il y a beaucoup de questions concernant les détails opérationnels dans les écoles. Les réponses ne sont pas toujours évidentes, car l'accès aux spécialistes du ministère n'est pas toujours ponctuel, de plus les directives du ministère de l'Éducation sont parfois sujettes à interprétation.

La directrice générale souligne les points suivants:

- plusieurs élèves ont décidé de rester au CSNO, plutôt que de changer d'école;
- suite à un sondage auprès des parents, on note qu'il y a peu des parents qui considèrent garder leurs enfants à la maison ;
- de meilleures directives sont attendues pour la gestion des cas de maladie ;
- le manque d'enseignants suppléants pourrait être problématique, bien que des « surveillants » peuvent être utilisés au besoin;
- le survol des procédures dans les écoles, ainsi que pour le transport scolaire et l'entretien.

La trésorière et responsable des opérations, madame Josea Gagnon, présente une mise à jour des dépenses liées à la pandémie. Près de 45 000\$ ont été dépensés jusqu'à maintenant pour le matériel supplémentaire : nettoyants, masques, gants, lingettes, désinfectants, affiches, etc. Nous attendons les masques réutilisables promis par le gouvernement, ainsi que les masques réutilisables du CSNO.

Madame Gagnon note qu'une route d'autobus a été ajoutée à l'École Héritage afin de faciliter la distanciation physique pour un total de 7 routes d'autobus. Les parents recevront une lettre des procédures pour la rentrée.

Apprentissage à la maison

La directrice générale rappelle que les parents ont deux choix pour l'apprentissage à la maison : l'éducation à domicile et l'éducation en ligne. La directrice générale communique directement avec les familles qui considèrent ses options afin de bien expliquer ces deux choix.

Jusqu'à maintenant, quelques familles ont choisi l'éducation à domicile, et celles-ci se sont inscrites auprès du CSNO. Pour l'éducation en ligne, le CFÉD s'occupe des élèves du secondaire. Par contre, en vue de la demande, ils développent présentement un service pour les niveaux primaires en partenariat avec les 4 conseils francophones. Certains enseignants de chaque conseil travaillent avec le CFÉD afin de créer un guide pour les parents pour bien expliquer les attentes de l'éducation en ligne. Ceux-ci offriront les cours de base en ligne par niveau aux élèves des quatre conseils, inscrits avant une date à déterminer. Les parents pourront choisir de revenir au programme en classe (mais non le contraire) – cette date doit être déterminée. Madame Kropielnicki souligne qu'il y a déjà plusieurs inscriptions pour chaque niveau.

CASS

Madame Sylvianne Maisonneuve fait un compte rendu des derniers développements en ce qui concerne CASS (College of Alberta School Superintendents). Des discussions ont été entamées afin que l'association de CASS devienne une association « professionnelle » et ASBA se préoccupe de la tendance où le gouvernement considère le statut des directions générales (CASS) aux dépens de celui des conseils scolaires (ASBA). De plus, ASBA soutient que le lien de responsabilité entre le gouvernement, les conseils scolaires et les directions générales ne doit pas être compromis. Les conseils scolaires, comme employeur, doivent être les principaux intéressés dans tout ce qui touche à la réglementation à ce sujet.

LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 17 h 27.

La secrétaire générale

La présidence

La date